

Loi Climat et résilience, comment reconstruire la ville sur elle-même en protégeant la biodiversité ?



L'Ordre des architectes Paca, organise 4 fois l'an, une table ronde. La dernière avait pour objet : 'Quel avenir pour les espaces péri-urbains ? Une centaine d'architectes, décideurs publics et acteurs de l'aménagement des territoires d'Avignon et du Vaucluse, ont nourri réflexion et débat sur le potentiel et l'évolution des espaces situés en bord de ville dans la salle de l'anti-chambre à la mairie.

Ecrit par le 17 décembre 2025

Que s'est-il dit?

Désormais le foncier ne pourra plus être consommé comme il l'a été et les sols à nouveau artificialisés. Si la loi Climat et résilience et son dispositif, Zan (Zéro artificialisation nette), prévoit cela à l'horizon 2050, le coup d'arrêt de la construction est déjà en place et avec lui le repérage du recyclage du foncier possiblement disponible comme les parkings de stationnements des zones commerciales, les zones d'activités et même... le pavillonnaire.

La solution?

Densifier -en cohérence et harmonieusement- la ville sur elle-même tout en y apportant des ilots de fraicheur et, également, faire revenir la nature en ville et dans les zones déjà urbanisées. Pourquoi ? Parce qu'Avignon compte, depuis plusieurs années, 51 jours de canicule par an. Alors collectivités territoriales, architectes, et Etablissement public foncier sont à pied d'œuvre pour trouver des solutions et construire, avec de nouvelles règles, les 4 futurs quartiers d'Avignon : Confluence, Joly-Jean, Bel-Air et le quartier gare de Montfavet. Cela veut aussi dire que la ville de 2050 est, à 90%, celle que nous connaissons déjà aujourd'hui.

Le point d'achoppement ?

La loi Climat et résilience n'indique aucun outil de financement ni de fiscalité qui sont les éléments les plus importants pour mettre en œuvre, concrètement, cette nouvelle forme d'urbanisation. Cette nouvelle philosophie : penser la ville tout en préservant la biodiversité connait un autre pendant : faire que les villes méditerranéennes ne soient plus des fournaises lors des temps estivaux ce qui pourrait faire fuir durablement ses habitants et donc réduire son attractivité. Bref, dès maintenant, il s'agit de faire avec ce qui a déjà été construit et organisé, même en le déconstruisant ou en le recyclant.

Quel impact sur le prix du foncier?

Il y a fort à parier que le prix du foncier dans les zones d'activités, commerciales, les grandes parcelles se mette à grimper, échappant à la puissance publique qui n'aura peut-être pas les moyens de ses ambitions avec, en face d'elle, des propriétaires avides de bonnes affaires, histoire d'empocher un juteux retour sur investissement, même si celui-ci n'a fait que dormir durant plusieurs décennies. C'est là que l'Etablissement public foncier devrait intervenir au moyen de prix normés fixés par la loi, pour éviter une montée incontrôlable des prix. Objet qui pourrait d'ailleurs avoir une forte incidence sur le prix de l'immobilier.



Ecrit par le 17 décembre 2025



Cécile Helle, maire d'Avignon est intervenue sur Questionner le péri-urbain jeudi 17 novembre, à la mairie

Cécile Helle, maire d'Avignon

«Le dialogue puis l'intervention des architectes et urbanistes sur les grands projets de réhabilitation ou de construction, via les appels à projets, font avancer la ville et nourrissent une véritable vision de celleci, de l'esquisse à la réalisation des projets.»

L'objectif?

«Améliorer la qualité de vie des habitants et ramener du beau dans la ville. Pour cela, Avignon est un terrain de jeu assez fantastique que ce soit pour son centre historique ou un peu plus loin avec la réhabilitation du stade nautique, l'un des bâtiments phares, voire totem de la Ville avec son architecture moderne du 20° siècle. Les élus sont là pour révéler le patrimoine auquel on ne fait plus forcément attention, où, au fil du temps, la beauté s'est peut-être un peu estompée. Il n'y a pas de grand -Palais des papes- et de petit patrimoine -stade nautique-, tous ont leurs places et leur importance.»

Ecrit par le 17 décembre 2025

Inventer la ville de demain

«Nous en sommes à inventer la ville de demain avec de nouveaux quartiers en tenant compte des incidents climatiques et de ses incidences. L'accompagnement des architectes, urbanistes et paysagistes permet une transdisciplinarité qui accompagne les élus dans leur invention et décisions de la ville du futur, sur un chemin plus vertueux, notamment dans le contexte actuel. Que cela concerne un équipement sportif, culturel ou scolaire, les architectes savent réinventer l'usage qui impactera la vie quotidienne du citoyen. Tout l'enjeu est dans la réutilisation des lieux produits.»

Le périurbain

«Vous allez évoquer le péri-urbain dans le contexte d'une ville bâtie sur le tout automobile, modèle issus des villes américaines alors que notre identité est plutôt européenne. A-t-on oublié de réfléchir parce que nous étions dans une période de développement des trente glorieuses ? Nous sommes dans une période de crise forte qui ébranle nos modes de développement et de penser la ville. C'est par ce genre d'approche collective que l'on arrivera à inventer la ville de demain, une ville vertueuse d'un point de vue des enjeux climatiques qui s'imposent à nous tous.»

Dresser un constat

«Aujourd'hui nous avons besoin de dresser un constat, expose Michel Escande, architecte, pour faire face à la Loi Climat résilience, promulguée en août 2021- qui sous une génération, 28 ans, ne permettra plus l'artificialisation des sols. Cela nécessite de tous nous accompagner mutuellement : personnalités politiques, techniciens, argentiers, promoteurs, opérateurs, urbanistes, paysagistes et architectes.»



Ecrit par le 17 décembre 2025



Paul-Roger Gontard, adjoint au maire délégué au développement territorial et urbain ainsi qu'aux grands projets

Paul-Roger Gontard

«La loi Climat et résilience est à la fois un défi et une opportunité. Nous étions déjà dans une volonté de stopper la consommation de foncier agricole comme à la ceinture verte, aux foins de Montfavet et à la Barthelasse où nous voulons conserver une agriculture de proximité et bénéficier d'une production agricole de qualité immédiatement disponible. L'opportunité ? Que cette loi évite désormais l'étalement urbain des villages en bourgs, des bourgs en petites villes ce qu'est devenue l'agglomération d'Avignon. Cela a créé des villages parfois essentiellement résidentiels et a concentré, à Avignon, une bonne partie de la prise en charge -également financière- de la centralité des équipements publics.»

Mixité fonctionnelle et nouveaux équilibres

«Or, la loi nous demande d'aller vers de mixité fonctionnelle et la création de nouveaux équilibres dans les territoires. Qu'est-ce que cela implique ? D'épaissir un peu le tissu urbain entre Rhône et Durance, à



condition que cela soit soutenable à l'échelle de notre géographie et, sans doute, en n'allant pas au-delà de 100 à 120 000 habitants dans les 28 ans à venir.»

Le cadre du nouveau PLU au début de l'année prochaine

«Tout cela est décrit dans le nouveau Plan local d'urbanisme (PLU), notamment en fléchant l'accueil des nouveaux habitants, ceux qui fuient la métropole dans cette ère post-Covid, dont certains ont vécu jeunes ici et recherchent à reprendre contact avec leur famille, avec une qualité de vie qu'ils connaissaient et qu'ils n'ont pas retrouvé ailleurs. Et puis le télétravail met en place de nouvelles mobilités permettant de vivre, à la fois, un peu ici et un peu ailleurs, dans un habitat qui reste à réinventer. Ce à quoi nous pensons ? A un habitat pensé en ilot, quartier, ville dans sa totalité. Quatre nouveaux quartiers verront le jour : Confluence, Joly-Jean, Bel-Air et le quartier gare de Montfavet,» conclut Paul-Roger Gontard.



Michel Escande, architecte à Avignon, conseiller de l'ordre des architectes Paca

Qu'en est-il du commerce ?



Ecrit par le 17 décembre 2025

«Qu'en est-il du commerce, interroge Michel Escande architecte avignonnais. On voit que le commerce, dans certains cas, disparaît, ou mute, ou se transforme empruntant les chemins de l'e-commerce. Les grandes surfaces posent question, ainsi que certaines zones d'activités comme Fontcouverte où certaines parcelles se dépeuplent. Des mutations peuvent-elles avoir lieu sur ce type de zone, comme le démontraient les villes anciennes ?

Anticiper

«Ce sera la condition de la réussite, répond Paul-Roger Gontard, car les gisements de demain sont déjà urbanisés. Le post-Covid a transformé les usages de consommation et ont vidé une partie des zones commerciales situées à la lisière d'habitations. Ces espaces pourront être réinvestis et dévolus à de nouveaux usages et destinations. Nous parlons de recyclage urbain, de déconstructions et reconstructions. Il faudra nous en emparer car nous pourrions vivre une inflation de la valeur foncière de ces territoires qui échappera potentiellement à la puissance publique et qui pourrait nous mettre en danger dans nos besoins de mutation de la ville. Cette réflexion sera à mener avec l'Etablissement public foncier de Paca et d'autres acteurs.»

Renaturation de la ville

«Ces espaces pourraient être des enjeux de naturalisation de la ville, relève Cécile Helle, car la vulnérabilité des villes méditerranéennes au changement climatique sera de plus en plus forte dans les années qui viennent par rapport à d'autres villes, notamment en période estivale et en terme de qualité d'habiter et de vivre. Autrefois, on évoquait Avignon comme la ville à la campagne, nous pourrions revendiquer à nouveau cela et faire que les centres commerciaux XXL, avec leurs nappes de parking, redonnent à la périphérie d'Avignon ce qu'ils lui auront pris au fil des décennies, avec l'introduction de grands parcs.»



Ecrit par le 17 décembre 2025



Gilles Périlhou, directeur de l'Aurav

On ne touche plus au foncier

«Nous nous questionnons sur les modalités d'application du dispositif Zan (Zéro artificialisation nette) expose Gilles Périlhou, directeur de l'Aurav. L'enveloppe urbaine existante : zones d'activité, zones commerciales, infrastructures celles que nous connaissons seront celles qui existeront en 2050. En clair ? On change de modèle pour cesser l'expansionnisme. Il nous faut négocier avec le périurbain qui s'est développé pendant des décennies pour expliquer que les modalités vont changer.»

Pour le moment ?

«Nous manquons d'outils : financiers et surtout fiscaux parce que nous n'avons pas de modèle économique à ce recyclage ou urbanisme circulaire, qu'il faudra désormais systématiquement mettre en œuvre à plusieurs échelles, de la plus grande jusqu'à celles des quartiers, voire du bâtiment. Actuellement nous identifions les lieux de demain. Nous travaillons avec EPF sur Courtine, sur de grands projets en face de la gare TGV. Le gouvernement pourrait également ajouter un nouveau volet à la loi



afin que les Scot (Schéma de cohérence territoriale) indiquent les espaces de recyclages prioritaires. Les parkings de stationnement des zones commerciales, le pavillonnaire pourraient être des sujets sur lesquels se pencher.»



Emilie Feral, vice-présidente de la fédération du BTP 84

Filières courtes & gisements de matériaux

«Nous identifions actuellement ce que nous pouvons apporter en ré-emploi et en recyclage de matériaux, relate Emilie Feral, vice-présidente de la fédération du bâtiment et des travaux publics de Vaucluse. Cette nouvelle filière part d'un diagnostic : le PEMD (Produits, équipement, matériaux, déchets) qui nous permet de savoir ce qui peut être réemployé ou recyclé et ainsi d'éviter, le plus possible, l'enfouissement. La déconstruction réclame de trier, de stoker pour le ré-emploi des matières et a un coût. Cette nouvelle filière doit aussi être économiquement intéressante pour avoir une raison d'être, elle est, actuellement, en pleine organisation.»



Ecrit par le 17 décembre 2025



René Braja, président de la fédération régionale des travaux publics de Paca

Des éco-plateformes de ré-emploi des matériaux

«Dans les travaux publics nous avions un objectif de 75% de récupération des matériaux pour 2030, aujourd'hui nous sommes déjà à 79%, »précise René Braja, président de la Fédération régionale des Travaux publics de Paca.



Ecrit par le 17 décembre 2025



Une centaine de personnes était présente : architectes, décideurs publics et acteurs de l'aménagement des territoires en Vaucluse.

Ils y étaient

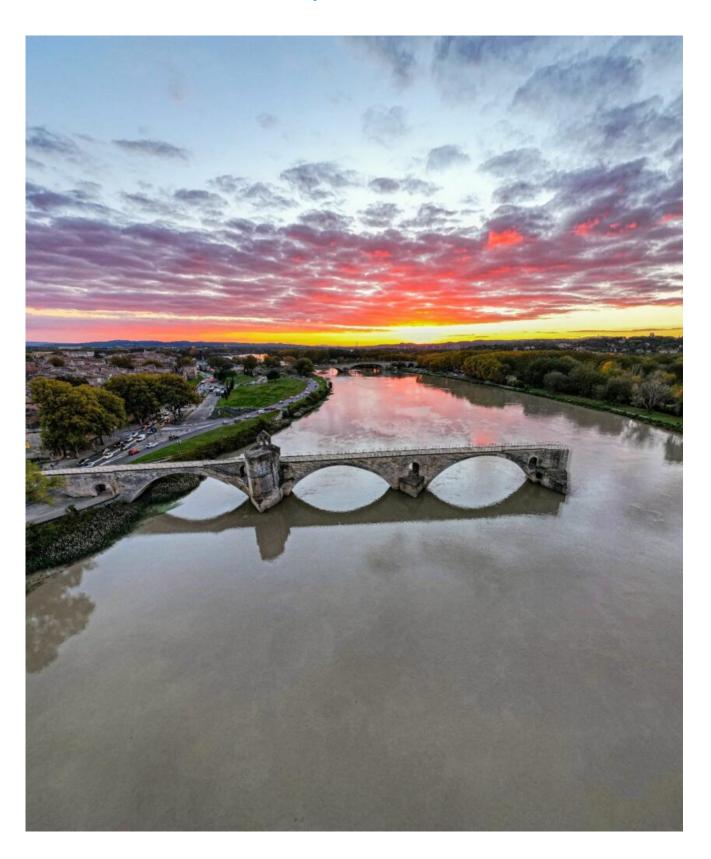
Cécile Helle Maire d'Avignon ; Paul-Roger Gontard Adjoint au maire délégué au développement territorial et urbain et aux grand projets, Ville d'Avignon ; Mylène Duquenoy, secrétaire générale adjointe du Conseil régional de l'ordre des architectes, Raphaël Azalbert, architecte, conseiller de l'ordre des architectes pour le Vaucluse, Gilles Périlhou de l'Aurav (Agence d'urbanisme Rhône, Avignon, Vaucluse) Matthieu Lardière Directeur du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de Vaucluse ; Daniel Léonard Président de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics du Vaucluse ; Émilie Feral Vice-présidente de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics du Vaucluse et René Braja Président de la Fédération Régionale des Travaux Publics de Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Philippe Huet Président de Volubilis ; Nerte Dautier Membre du bureau de Volubilis ainsi que des conseillers et salariés de l'Ordre des Architectes Paca.



Grand Avignon : découvrez le programme d'activité de ce week-end



Ecrit par le 17 décembre 2025





Vendredi 25 novembre

Le Pontet - Ônami (concert illustré)

L'ensemble KIN propose une expérience unique en vous immergeant dans une ambiance contemplative propre à l'esthétique japonaise.

20h30 au Château de Fargues - tarif unique : 10€ - plus d'informations au 04 90 03 09 20.

Rochefort-du-Gard - esprit de Noël

Lancement des illuminations de Noël suivi d'un feu d'artifice tiré depuis le Castelas. 18h place de la République - gratuit - plus d'informations au 04 90 26 69 00.

Sauveterre - concert « Pakalo »

Pakalo est un duo originaire d'Avignon composé des voix de deux amis depuis leur premier souffle. Marie et Léo. Concert dans le cadre de l'itinéraire des Musiques Actuelles du Gard 2022 portée par la FEMAG. 20h30 au pôle culturel Jean Ferrat - réservation conseillée - plus d'informations au 04 66 33 20 12.

Samedi 26 novembre

Les Angles - séance cinéma : mon cousin

Avec Vincent Lindon. Pierre est le PDG accompli d'un grand groupe familial. Sur le point de signer l'affaire du siècle, il doit régler une dernière formalité : la signature de son cousin Adrien qui détient 50% de sa société.

17h salle Blanchard - entrée libre - plus d'informations au 04 90 25 68 70.

Sauveterre - marché de Noël au château d'Aiguilhon

Venez profiter d'un cadre magnifique pour faire vos achats de Noël. Vous pourrez déguster sur place au milieu des vignes ou faire vos emplettes pour Noël... ou les deux. Exposition photos, balade à poney autour du domaine.

10h-17h, 400 chemin de l'Aiguilhon - entrée libre - plus d'informations au 06 24 68 25 90.

Saze - festival du théâtre amateur

Théâtre amateur en faveur du Téléthon.

20h30 à la salle polyvalente - participation libre - plus d'informations au 04 90 26 99 66.

Vedène - « Bastien Bastienne »

Opéra participatif pour enfant. Bastienne, qui se croit délaissé par Bastien, se lamente sur l'infidélité de son amoureux. En effet, celui-ci n'est pas insensible aux charmes d'une dame de la bonne société. 16h à l'Autre Scène - plein tarif : 8€ - plus d'informations au 04 90 14 26 40.

Pujaut - exposition peintures (du 26 au 27)

Exposition de peintures par l'association Passion peinture. Salle polyvalentes - entrée libre - plus d'informations au 04 90 26 40 20.

Dimanche 27 novembre

Rochefort-du-Gard - marché de Noël

Venez découvrir des artisans d'art et autre produits insolites.



10h-18h à la salle Jean Galia - entrée libre - plus d'informations au 04 90 26 69 00.

Saze - festival de théâtre amateur

Théâtre amateur en faveur du Téléthon.

17h à la salle polyvalente - participation libre - plus d'informations au 04 90 26 99 66.

Villeneuve-lez-Avignon - rando « marcher autrement »

Randonnées demi-journée avec Randothem. Au départ de l'île Piot, départ du bus à 9h. « Voiture ressource » positionnée à des endroits le long du parcours : chacun marche à la carte, en fonction de ses capacités. Parcours entre 5/6 kilomètres (2h/2h30).

Départ du bus à 9h du parking de l'île Piot - tarif unique : 5€ (sur réservation) - plus d'informations au 06 89 16 44 18.

Grand Avignon, quand l'orchestre s'éclate en ville

La sixième édition de « *Quand l'Orchestre s'éclate en ville* » aura lieu du 3 au 20 novembre dans différents lieux d'Avignon et du Grand Avignon. Sept formations de l'Orchestre National Avignon Provence (ONAP) proposent 17 concerts de musique de chambre gratuits et ouverts à toutes et à tous.

Le principe ? Aller à la rencontre des publics dans leurs lieux de vie.

Des concerts gratuits d'une heure, commentés par les musiciens de l'Orchestre National Avignon-Provence sont proposés dans des lieux choisis en relation avec les partenaires du territoire : lieux d'éducation et de formation, structures culturelles, maisons de quartier, lieux de vie, établissements à caractère social, établissements de santé etc. Comme chaque saison, des formations s'impliquent dans des programmes – non ouverts au public – à l'attention de structures sociales et d'établissements supérieurs tels que : la Livrée de Viviers, le Centre Social La Fenêtre, Avignon, l' Université et l'École des Nouvelles Images d'Avignon, les crèches...

Sept programmes ouverts au public jusqu'au 20 novembre

Ensemble Trémaïe, Patricia Chaylade et Sylvie Bonnay aux violons, Rachel Faucon aux percussions et Xavier Demeersman pour le texte – a voulu rendre hommage aux femmes, à la mer Méditerranée, aux premières exilées à travers deux poèmes et une musique ambiante mêlant électro, percussions et violons. Vous pourrez à travers les sons, vous laisser porter par les vagues, vibrer aux rythmes chamaniques ou voyager aux confins des mers.



Jeudi 10 novembre.14h. Bibliothèque Ceccano. 2 bis Rue Laboureur.

Dimanche 20 novembre. 14h. Collection Lambert. 5 rue Violette. reservation@collectionlambert.com

Quatuor à cordes :Violons, Cordelia Palm et Sophie Saint-Blancat aux violons, Fabrice Durand à l'alto et Emmanuel Lécureuil au violoncelle

Le Chevalier de Saint-Georges, Quatuor en sol mineur

Franz Schubert, Quatuor n°14 D810 en ré mineur, La jeune fille et la mort

Dmitri Chostakovitch, Quatuor n°8 op. 110

Germaine Tailleferre, Quatuor à cordes

Jeudi 3 novembre.20h.Théâtre des Halles. Rue du Roi René. 04 32 76 24 51.billetterie@theatredeshalles.com

Dimanche 6 novembre.16h.Musée du Petit Palais. Place du Palais.

04 90 86 44 58. musee.petitpalais@mairie-avignon.com

Trio Nao Shamoto-Kim, violoncelle, Yaeram Park, flûte et Thuy-Anh Vuong, piano

Joseph Haydn, Trio en ré Majeur, Hob.XV:16

Johann Nepomuk Hummel, Trio en la Majeur op. 78

Carl Maria von Weber, Trio en sol mineur op. 63

Mercredi 9 novembre.18h. Conservatoire, Amphithéâtre Mozart . 3 rue Général Leclerc.

Vendredi 11 novembre.18h. Hôtel d'Europe . Place Crillon.

Samedi 12 novembre.15h.Musée Calvet . Rue Vernet.

Quintette mixte Natalia Madera et Juliette Nougué aux violons, Laurence Vergez à l'alto, Frédéric Béthune contrebasse et Gaëlle Claudin au cor

Loyko, Road of the gypsies

Vittorio Monti, Czardas

Piotr Ilitch Tchaïkovski, Dance of the flutes et Russian Dance

Béla Bartók, Danses Roumaines

Carlos Gardel, Por una Cabeza

Astor Piazzolla, Tzigane Tango, Libertango, Oblivion

Lunasa, Morning Nightcap

Jeudi 17 novembre.19h. Centre social La Fenêtre Démos . 6 avenue François Mauriac.

Dimanche 20 novembre. 18H30. Palais des Papes.

Octuor Dafné Kritharas chant, Marie-Anne Morgant et Natalia Madera violons, Sophie Mousson alto, Nao Shamoto-Kim violoncelle, Matthias Courbaud contrebasse, Nicole Gonin-Libraire flûte et Arnaud Coïc basson.

Amygdaláki - Chant traditionnel grec de Skyros

U Stambolu Na Bosforu - Traditionnel Bosniaque

Manes Bournovália, Livisianí mou Pérdika, Milo Mou kai Mandaríni, Anestáki, San Pas Sta Xéna - Chants traditionnels grecs de Smyrne

Tis Trìhas to Gefýri - Chant traditionnel grec du Pontos







Mantíli Ka lamatianó - Chant traditionnel grec de Kalamata

Me Gelásane Ta Pouliá - Chant traditionnel grec de Thrace

Me to Alogáki Tis Nychtias - Composition & texte de Stelios Petrakis

Vendredi 11 novembre.20h.La Scierie. 15 boulevard Saint-Lazare. www.lascierie.coop

Dimanche 13 novembre.10h30. Cinéma Utopia. La Manutention. Réservation à la caisse du cinéma

Samedi 19 novembre.18h.Grenier à sel . 2 Rue des Remparts Saint-Lazare. Réservations : 04 32 74 05 31 accueil@legrenierasel-avignon.com

Balade dans les bois.Duo piano Cosima Favier Guelfucci et Thierry Guelfucci hautbois d'amour / cor anglais / hautbois

Thierry Guelfucci, Réveil au lever du soleil dans la forêt

Jean Sébastien Bach, Magnificat, « Quia respexit »

Maurice Ravel, Boléro (extrait)

Robert Schumann, Fantasiestücke n°1 op. 73

Thierry Guelfucci, La vie s'anime dans la forêt

Richard Wagner, Tristan et Iseult (extrait)

Paul Hindemith, Sonate pour hautbois et piano, 1er et 2ème mouvement

Maurice Ravel, Concerto en sol, 2ème mouvement (extrait)

Antonín Dvořák, *Symphonie n°9*, 2ème mouvement (extrait)

Thierry Guelfucci, La forêt ravagée par le feu

Camille Saint-Saëns, Sonate, Deuxième mouvement

Francis Poulenc, Sonate pour hautbois et piano, Élégie

Ludwig van Beethoven, Symphonie n°3, 2ème mouvement, Marche funèbre

Ludwig van Beethoven, *Variations sur « La ci darem la mano »*, air extrait de *Don Juan* de Wolfgang Amadeus Mozart

Vendredi 4 novembre. 20H30.Salle Mistral, Villeneuve-lès-Avignon.

Réservations: 04 90 03 70 60 tourisme@grandavignon.fr

Samedi 12 novembre.17h. Conservatoire.Amphithéâtre Mozart. Avignon.

Samedi 19 novembre. 20h30. Château de Farques, Salle du Tinel. Le Pontet.

Duo et Trio à cordes Gabriella Kovacs & Bo Xiang violons et Dorine Lepeltier violoncelle

Giovanni Batistta Viotti, Duo pour deux violons op. 29

Frederigo Fiorillo, Duo pour violon et violoncelle op. 31 n°1

Luigi Boccherini, Trio pour deux violons et un violoncelle op. 6 n°5 G93

Niccolò Paganini, Trio, Sonate en la majeur opéra postuma

Samedi 19 novembre.16h.Maison Jean Vilar. 8 rue de Mons. Réservation conseillée 04 90 86 59 64 accueil@maisonjeanvilar.org

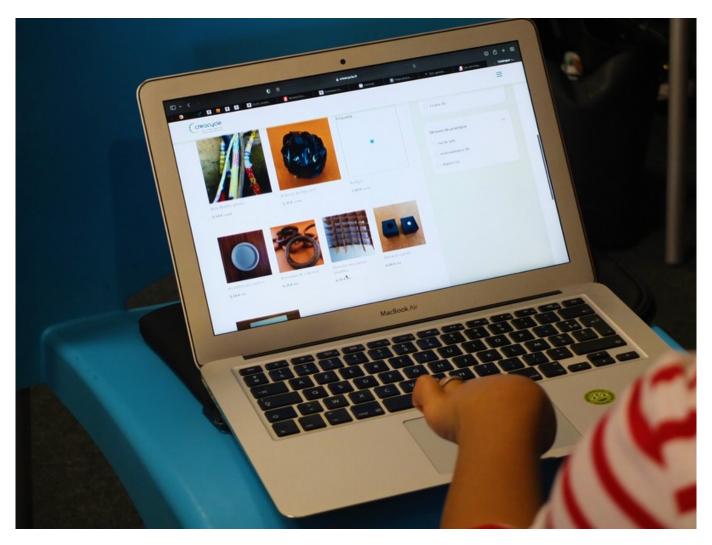
Dimanche 20 novembre.16h30. Musée Vouland.17 Rue Victor Hugo. 04 90 86 03 79. musee.vouland@wanadoo.fr

Attention, tout est en entrée libre mais selon les lieux le nombre de places est limité, il est donc prudent de réserver.



Orchestre National Avignon-Provence. 258, route des Rémouleurs.Avignon. 04 90 85 22 39 www.orchestre-avignon.com

Créacycle : l'outil du Grand Avignon pour développer l'économie circulaire



L'association avignonnaise <u>Les Petites choses</u>, spécialisée dans la revalorisation des déchets, vient d'inaugurer la plateforme <u>Créacycle</u>, un outil numérique conçu pour le territoire du



Grand Avignon afin d'y développer l'économie circulaire et réduire les déchets d'activité.

L'objectif de Créacycle est de proposer une solution créative pour les déchets du Grand Avignon. Pour ce faire, la plateforme propose notamment de collecter les matières avant qu'elles ne deviennent déchets auprès des entreprises et structures du bassin de vie d'Avignon afin de leur donner une nouvelle vie pour créer une économie circulaire créative. La matière est alors détournée de son usage initial.

Cette plateforme propose également un catalogue aux professionnels, qu'ils soient issus du domaine de l'éducation, de l'animation, de la petite enfance ou de la culture, regroupant du matériel écoresponsable fabriqué à partir de récupérations 100% locales. Les particuliers ne sont pas laissés de côté. Eux aussi, peuvent utiliser Créacycle pour apprendre à mieux connaître le concept du surcyclage, ses acteurs locaux et ses ressources.

Ce projet est financé dans le cadre du programme <u>Life Ip Smart Waste</u> et soutenu par l'Union Européenne, l'État, la Région Sud, la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, la Ville d'Avignon et la Commission Philanthropique de la Caisse d'Épargne.

V.A.

Le parking-relais d'Agroparc sera en service en mai 2023



Ecrit par le 17 décembre 2025



L'Agglomération du Grand Avignon débute les travaux du parking-relais d'Agroparc, près du Parc des expositions, qui comptabilisera 320 places de parking.

Dans le cadre du Plan de déplacements urbains du Grand Avignon, l'Agglomération aménage un nouveau parking-relais afin d'encourager ses habitants et ses visiteurs a prendre davantage le bus et la navette plutôt que leur véhicule personnel pour se rendre en centre-ville. Ce nouveau parking d'Agroparc, qui se situe près du Parc des expositions, vient s'ajouter au quatre existant sur le Grand Avignon.

Les parkings-relais des Italiens, Amandier, Piot et Courtine comte à eux tous 3 350 places et desservent 8 lignes de bus. A ceux-ci devraient s'ajouter le parking-relais Saint-Chamand, dont l'ouverture est prévue en février 2023 et qui comptabilisera 365 places, ainsi que celui d'Agroparc, qui lui devrait être accessible à tous en mai 2023 et comptera 320 places. Viendront ensuite ceux des Angles, de Rognonas et de Réalpanier. Pour ces cinq nouveaux parkings-relais, le Grand Avignon a dû investir un budget total de 24 millions d'euros, dont 1,93 millions sont réservés à celui d'Agroparc.



Ecrit par le 17 décembre 2025



Les élus du Grand Avignon lors du lancement des travaux le jeudi 20 octobre. DR

Le parking-relais d'Agroparc

Le nouveau parking-relais d'Agroparc sera étalé sur 14 942m². Il se composera de 320 places de stationnements dont 8 réservées aux personnes à mobilité réduite, et 4 aux véhicules électriques (une de ces 4 places sera également réservée aux personnes à mobilité réduite). Le parking-relais comptera également un quais pour les bus Intercité, 2 quais pour Orizo et 2 quais pour Chron'hop. À l'entrée du site, il y aura un local vélo fermé avec contrôle d'accès de 10 places et des supports pouvant accueillir 18 vélos, ainsi qu'un abri moto de 12 places.

L'ensemble des voiries et des places de stationnements sont réalisées en enrobé. Les trottoirs piétons et les quais de bus sont en béton désactivé. Le traitement des sols en place par l'incorporation de produits permettant d'améliorer leur performance dans le temps, et ainsi générer des économies importantes de matériaux, de transport et de carburant. Un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sera prévu dans un second temps sur le site.



Les espaces verts représentent une surface d'environ 2 483m². Les habitants et visiteurs pourront y trouver des îlots de fraîcheur composés d'assises, d'ombrière de type pergola, et des plantations d'albizia et de massifs arbustifs. Près de 50 arbres seront plantés pour apporter ombre et fraîcheur.









Le plan du futur parking-relais d'Agroparc. DR

V.A.

Grand Avignon : le tram a transporté plus de 5 millions de passagers en 3 ans



Hier, le 19 octobre, le tram du réseau Orizo du Grand Avignon a fêté ses trois ans. Durant ces trois années, ce sont plus de 5 millions de passagers qui ont pris ce mode de transport, notamment depuis les arrêts Gare centre et St Chamand, qui sont les stations les plus fréquentées. Au terme de sa première année de mise en service, le tramway avait séduit 1 200 000 voyageurs.



Ecrit par le 17 décembre 2025

Avec désormais près de 10 000 voyageurs par jour, le tram représente la ligne la plus fréquentée du réseau Orizo qui compte de plus en plus d'abonnés, notamment grâce à <u>la baisse des tarifs de ses abonnements</u>. D'ailleurs, 7 sur 10 de ses voyageurs détiennent un abonnement, et 53% d'entre eux ont moins de 26 ans. Avec ses 5,2 km de tracés, ses 10 stations, et ses 60 conducteurs, le tram séduit de plus en plus. <u>Sa seconde phase</u>, qui ajoutera 3,2 km et 6 stations reliant le parking de l'île Piot au quartier Saint-Lazare, devrait être en place d'ici 2025.

V.A.

Avignon: la navette Cityzen fait peau neuve



La navette Cityzen se modernise avec cinq nouveaux véhicules 100% électriques conçus en



France. Le Grand Avignon est la première collectivité en France à inaugurer les 'Bluebus'.

En service depuis 2012, la navette Cityzen est la desserte de l'intra-muros. La Cityzen Italiens dessert le parking-relais des Italiens, situé à l'entrée d'Avignon, côté Rhône, sept jours sur sept. Dans une volonté de toujours proposer à ses habitants une meilleure alternative à la voiture, le Grand Avignon se dote de cinq nouveaux véhicules 100% électriques nommés les 'Bluebus'.

Si son design est innovant, son gabarit, lui, ne change pas, afin de rester compatible aux aménagements urbains de l'intra-muros. Elle est conçue pour respecter les riverains car elle est silencieuse et n'émet pas de CO2. Sa batterie, respectueuse de l'environnement, sans solvant, nickel ou cobalt, lui permet jusqu'à 200 km d'autonomie. Elle peut transporter jusqu'à 35 passagers et est facile d'accès pour les personnes en fauteuil roulant ou les poussettes. Le petit plus, sa structure est recyclable à 98% et elle est conçue en France par la société <u>Bluebus</u> du groupe <u>Bolloré</u>.

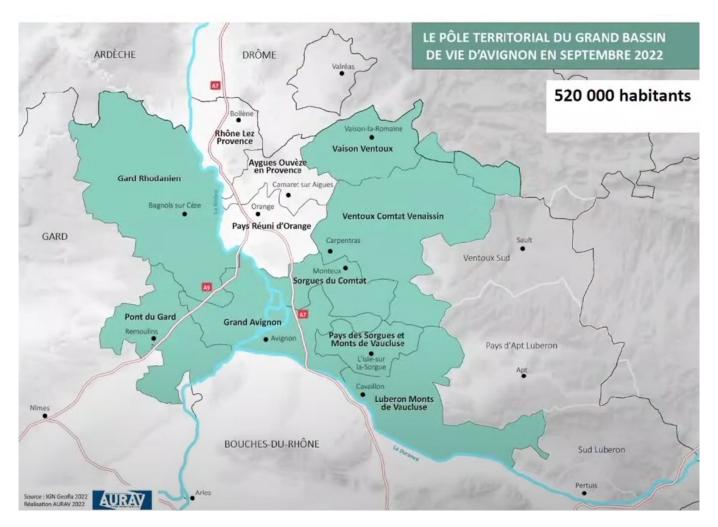
V.A.

Bassin de vie d'Avignon : le futur pôle territorial dans la dernière ligne droite





Ecrit par le 17 décembre 2025



Le futur outil de coopération visant à assurer un dialogue permanent entre les territoires du Bassin de vie de la cité des papes et ses 520 000 habitants déjà concernés.

Après une nouvelle réunion qui s'est tenue le 12 septembre dernier, le futur Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon rentre dans sa dernière phase d'élaboration.

Pour cela, les 8 EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale) concernées (les Communautés d'agglomération du Grand Avignon, des Sorgues du Comtat, de Luberon Monts de Vaucluse, du Gard Rhodanien, de Comtat Ventoux Venaissin et les Communautés de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse, du Pont du Gard et de Vaison Ventoux) sont amenés à délibérer officiellement dans les prochaines semaines pour engager officiellement la création de la structure. Situé dans les locaux pontétiens de <u>l'Aurav</u> (Agence urbanisme Rhône Avignon Vaucluse), c'est un arrêté de la nouvelle préfète de Vaucluse qui devrait ensuite valider formellement la naissance du 'Pôle territorial' dans le courant du premier semestre 2023.

L'initiative prendra la forme d'un Syndicat mixte n'ayant n'a pas vocation à devenir une nouvelle structure administrative et s'appuiera sur l'Aurav pour son animation.



Plusieurs mois de réflexion

<u>Comme nous l'avions évoqué dans nos colonnes</u>, cela fait plusieurs mois que cette démarche « de coopération pour renforcer l'attractivité du territoire et mettre en œuvre des projets communs » a été lancée.

Constatant que ce territoire dépasse largement les périmètres institutionnels (3 départements, 2 régions, 2 zones scolaires, 3 CCI) ces collectivités entendent ainsi dépasser ces freins administratifs en ayant pour objectif de mener une réflexion sur les possibles synergies, articuler leurs politiques territoriales et être en capacité de porter ensemble des actions communes.

« Je crois qu'il faut d'abord apprendre à travailler ensemble en portant des projets collectifs utiles pour l'ensemble de nos territoires comme le transport par exemple, expliquait en janvier dernier Joël Guin, le président du Grand Avignon qui vient de valider la création du Pôle territorial lors de son dernier conseil communautaire. Je suis convaincu que c'est par ce biais là que nous poserons les bases d'un avenir commun. »

Les travaux continuent

En attendant, les travaux entamés par les EPCI membres du Pôle vont se poursuivre autour des 4 premières thématiques de coopération déjà identifiées. A savoir :

- Faire converger les politiques de mobilité.
- Articuler les orientations de développement et d'aménagement de l'espace.
- Harmoniser les politiques de gestion des déchets.
- Définir une vision commune de la prévention du risque inondation.

« Les déplacements quotidiens de toutes natures, les nombreux échanges entre ses habitants et ses activités, les complémentarités économiques, les richesses naturelles et patrimoniales exceptionnelles font du grand bassin de vie d'Avignon un vaste territoire partagé qui dépasse les périmètres institutionnels, explique le Grand Avignon. Les différentes intercommunalités qui le composent relèvent ainsi de nombreux défis communs, notamment en matière d'attractivité et de rayonnement, de développement et d'aménagement, de revitalisation des centres villes, de gestion des déchets, de transition écologique ou de positionnement régional. Ainsi, certaines réponses à ces enjeux ne pourront être pleinement opérantes sans vision globale et sans coopération, à la bonne échelle. »

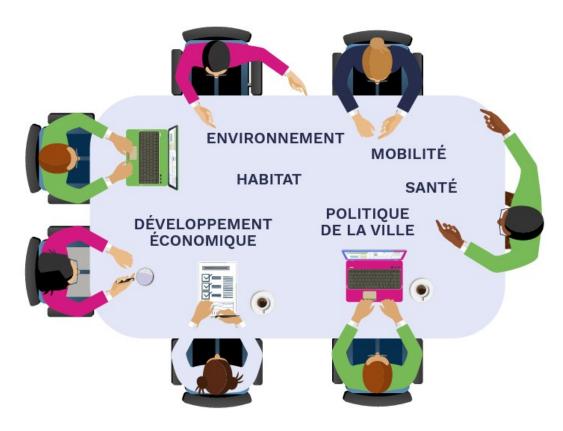
La porte reste ouverte

Bien évidemment les autres intercommunalités voisines sont invitées à se joindre à cette 'dynamique' où l'absence des EPCI du Nord des Bouches-du-Rhône est particulièrement visible.

« Chaque chose en son temps », précisait en début d'année Joël Guin qui rappelait que la démarche est « ouverte aux autres intercommunalités souhaitant être associées à la formalisation de l'outil le plus pertinent pour piloter cette coopération inédite. »



Grand Avignon : 'recrute citoyens motivés par l'avenir de leur territoire'



Jusqu'au 31 octobre prochain, les habitants des 16 communes du Grand Avignon, qui souhaitent contribuer à l'avenir de leur territoire, sont invités à déposer leur candidature pour rejoindre le futur Conseil de développement de l'agglomération.

Ce conseil aura pour mission de :

- contribuer au suivi et à l'évolution du projet de territoire élaboré et voté en 2021 par les élus de l'Agglomération
- émettre un avis sur les documents de planification intercommunaux
- participer à la réflexion et à l'élaboration des politiques locales de promotion du développement durable.





40 membres voulant contribuer à l'avenir de leur territoire

« Le Conseil de développement du Grand Avignon sera composé de 40 membres, acteurs locaux et citoyens du territoire, choisis de manière à garantir une représentation plurielle, respectant la parité femmes-hommes, la diversité générationnelle et l'équilibre des territoires de l'intercommunalité », explique le Grand Avignon.

Pour candidater, il faut remplir les conditions suivantes :

- être un citoyen du territoire du Grand Avignon
- être majeur
- être libre de tout mandat électif
- être disponible et volontaire pour contribuer bénévolement aux travaux.

Par ailleurs, il vous faudra communiquer au Grand Avignon votre état-civil (nom, prénom, sexe, date et lieu de naissance), votre profession, vos coordonnées complètes et une lettre de motivation. Envoyez vos candidatures par courrier au siège du Grand Avignon, par mail à <u>codev@grandavignon.fr</u> ou remplissez le formulaire disponible sur le site internet du Grand Avignon.

Plus de renseignements sur le site du Grand Avignon : grandavignon.fr